

ACTION 5

Accueillir des élèves de section Transport, Logistique ou Conduite routière en Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Objectifs de l'action

Pour l'entreprise :

- Accueillir un stagiaire de sections professionnelles Transport ou Logistique pour lui permettre d'acquérir des compétences professionnelles et mettre en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification, et de favoriser son insertion professionnelle.
- Anticiper l'avenir et les départs programmés ou non dans votre entreprise.
- Rôle citoyen de l'entreprise.
- Susciter l'intérêt des jeunes pour le monde entrepreneurial.
- Valoriser, partager et transmettre les savoirs et savoir faire présents dans votre entreprise.

Pour l'élève :

- Premiers contacts avec le monde de l'entreprise.
- Mise en situation professionnelle.
- Acquisition de compétences professionnelles définies dans le diplôme.
- Une partie intégrante de la formation à caractère obligatoire
- Un moyen de valider le projet professionnel.
- Un facteur déterminant de son insertion professionnelle.
- Un facteur déterminant de son insertion professionnelle.
- Sans période de formation en milieu professionnel, le jeune ne peut obtenir son diplôme.

Mise en œuvre de l'action

- Les périodes de formation en entreprise durent de 12 à 22 semaines, réparties selon la durée du diplôme concerné (de 2 à 3 ans).
- Signature d'une convention de stage entre l'entreprise, le jeune et l'établissement.
- Mise en place d'un accompagnement de l'élève par l'équipe pédagogique :
 - négociation préalable des tâches confiées avec le tuteur et l'élève
 - préparation au savoir être
 - suivi du déroulement
- Le tuteur a un rôle primordial dans l'accompagnement du stagiaire
- Définir un planning de périodes d'immersions (périodes propices, mois, jours de la semaines.)

Pour vous aider dans l'accueil d'un jeune :

Vous pouvez vous appuyer sur un outil mis en place par l'INRS « TutoPrév »

- La démarche TutoPrév' permet de structurer une approche du risque transférable à toutes les situations de travail que rencontrera le salarié tout au long de sa vie professionnelle.
- TutoPrév' Accueil s'adresse à tous les nouveaux arrivants dans l'entreprise, quel que soit leur statut (stagiaire de lycée en période de formation en milieu professionnel, apprenti, CDD, CDI, intérimaire, stagiaire de la formation professionnelle...).
- Il existe pour les secteurs Transport routier de marchandises, Logistique et Réparation Automobile.

Voir sur le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/demarche/nouveaux-embauches/demarche-TutoPrev.html>

ACTION 5

Accueillir des élèves de section Transport, Logistique ou Conduite routière en Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Points de Vigilance

- Les participants peuvent être mineurs (certains travaux et horaires sont soumis à restriction).
- Les élèves peuvent, sous le contrôle des personnels responsables de leur encadrement en milieu professionnel, participer à des activités de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil, à des essais ou des démonstrations.

Pour en savoir plus : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100542

Conseils pour l'entreprise

L'entreprise doit organiser l'arrivée en amont du jeune et montrer qu'il est bien attendu, quelle que soit la durée de sa présence sur le site. Pour cela, il faut :

- Réaliser une check-list des personnes qu'il va rencontrer, des activités qui lui seront confiées, des documents (actualisés) qui lui seront remis.
- Informer les collaborateurs de l'arrivée du jeune, en précisant bien dans quels objectifs il est là, à quel établissement il est inscrit, son âge, son nom, etc.
- Nommer une personne référente ou un-e tuteur-riche.
- Expliquer au jeune les notions de hiérarchie.
- Montrer les points de repères principaux de l'entreprise : règles de sécurité et circulation dans l'entreprise, vestiaires, toilettes, salle de pause, cafétéria ou cantine, infirmerie, etc.

Conseils pour le tuteur

Le tuteur ou la tutrice joue un rôle essentiel pour la qualité de la formation.

En lien avec l'enseignant(e) référent(e), il/elle :

- Informe, notamment sur les règles de sécurité et procédures.
- Suit, accompagne et conseille l'élève, et veille à sa bonne intégration.
- Confie à l'élève les activités définies dans la convention et participe à l'acquisition des compétences nécessaires à l'accomplissement de celles-ci.
- Assure le suivi de son assiduité et de son bon comportement.
- Participe, conjointement avec l'enseignant(e) référent(e), en présence de l'élève, à son évaluation.

Accueillir un jeune en PFMP, c'est :

- Montrer l'exemple : respect des procédures et horaires, etc.
- S'assurer de la bonne compréhension des consignes et de leur mise en œuvre.
- Procéder régulièrement au suivi de l'évolution des tâches confiées.
- Donner au jeune des responsabilités croissantes.
- Restituer et valoriser les réalisations du jeune dans le fonctionnement habituel de l'entreprise (réunions de service, groupes de travail).
- Faire preuve de pédagogie positive : valoriser ce qui est bien réalisé et utiliser les erreurs pour amorcer une progression.
- Procéder à l'évaluation de la PFMP avec l'enseignant référent.
- Demander un rapport sur ses découvertes pendant la période en fin de PFMP avec un temps de présentation par le jeune.



Ambassadeur de l'Emploi
du Transport et de la Logistique

CHARTRE AMBASSADEUR DE L'EMPLOI AXE 1 : FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS

1.5



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

ACTION 5

Accueillir des élèves de section Transport, Logistique ou Conduite routière en Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Partenaires à mobiliser

Si vous souhaitez établir un premier lien avec l'éducation nationale) :

- Prendre contact avec votre délégué régional AFT : <https://www.aft-dev.com/>
- Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : <https://www.choisis-ton-avenir.com/formations>

Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) :

- Vous devez vous adresser directement au(x) chef(s) d'établissement(s) du/des collège(s) et lycée(s) concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour accueillir des élèves de 3^{ème} dans votre entreprise dans le cadre de la séquence d'observation en milieu professionnel

Indicateurs

- Nombre de stagiaires accueillis.
- Nombre de stagiaires intégrés dans l'entreprise.
- Taux de transformation stage/emploi.